



## Acorus lance un challenge d'éco-conduite auprès de 925 collaborateurs : 73 749 kg de CO2 évités

Paris, 9 mars 2023. **Le Groupe Acorus, ETI française spécialisée dans la rénovation en sites occupés, a lancé un challenge d'éco-conduite à tous ses salariés possédant un véhicule d'entreprise (service ou fonction). Objectif : réduire les émissions de CO<sup>2</sup>, réduire la consommation de carburant, diminuer les frais d'entretien de la flotte, sensibiliser les équipes à la conduite responsable et économique.**

La hausse du prix des carburants a une nouvelle fois incité le groupe Acorus à mettre des actions en place pour sa flotte automobile. Alors que le poste d'achat de carburant s'est élevé à plus d'un demi-million d'euros de plus en 2022 par rapport au prévisionnel, le gestionnaire du parc automobile a cette fois-ci lancé un grand challenge auprès des collaborateurs utilisant des véhicules de service ou de fonction. Première étape : les sensibiliser aux grands principes de l'éco-conduite :

- Fluidité : regarder loin devant, anticiper au maximum, décélérer et accélérer modérément
- Sécurité : respecter les limitations de vitesse
- Environnement : ne jamais laisser le moteur tourner à l'arrêt
- Pneus : vérifier la pression des pneus tous les mois

### Des véhicules suivis, analysés et inspectés

Dès lors, tous les véhicules de service ont été équipés d'un système appelé « coach embarqué ». Ce dispositif muni de LED vertes, oranges et rouges fournit un retour visuel sur les comportements de conduite des professionnels au volant.

Les conducteurs de véhicules de fonction ont eux à leur disposition, l'application smart driver leur permettant d'avoir les mêmes indicateurs directement depuis leur smartphone. Ce dispositif permet de suivre les indicateurs suivants :

- Les accélérations vives (augmentation rapide de la vitesse sur une courte distance)
- Les freinages brusques (diminution rapide de la vitesse sur une courte distance)
- Les attentes excessives (véhicule à l'arrêt et moteur tournant)
- Les survitesses (dépassement d'un seuil préconfiguré de vitesse)

Le challenge a été organisé autour de ces quatre indicateurs dans le but d'analyser les comportements de conduite et de les améliorer dans la durée. Depuis trois mois, 925 collaborateurs et 958 véhicules participent à cette opération. Chaque mois, les trois conducteurs ayant obtenu le meilleur score sur les 4 indicateurs gagnent chacun un chèque-cadeau d'une valeur de 50€ ,100€ et 150€.

## Des résultats très significatifs

Au terme d'un premier trimestre d'observation, Acorus a constaté les bénéfices suivants :

- Baisse de la consommation de carburant.
- Conduite anticipative : respect du code de la route, des distances de sécurité et diminution de la vitesse.
- Amélioration de la fluidité au volant de 11%.
- Baisse du nombre d'accidents.
- Plus grande longévité des véhicules de service avec une usure moindre des pièces.
- Réduction significative des émissions de CO2.

Les améliorations des comportements de conduite ont eu des conséquences directes sur les émissions de CO2, puisque Acorus a évité le rejet de 73 749 kg de CO2. Soit l'équivalent de 381 839 km réalisés en voiture.

*« Nous sommes très heureux des premiers résultats de ce challenge éco-conduite. L'objectif étant évidemment que les scores des quatre indicateurs que nous suivons continuent de s'améliorer au fil des mois pour assurer une réelle modification des habitudes de conduite de chacun des collaborateurs »* se réjouit **Michael Goncalves, Directeur de la flotte automobile et des services généraux.**

*« Ce challenge a pour objectif d'adopter les principes d'une conduite économique et écologique tout en réduisant le risque routier par une conduite plus sûre. Au-delà de la hausse des prix des carburants, il est également important de sensibiliser nos équipes aux enjeux environnementaux. L'éco-conduite permet de réduire de 10 à 15 % la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre »,* déclare **Philippe Benquet, Président du Groupe d'Acorus.**

### A propos d'Acorus

Depuis plus de 20 ans, le Groupe Acorus est spécialisé dans l'éco-rénovation. Cette ETI française entretient, rénove et réhabilite les actifs immobiliers pour améliorer la vie des occupants, la pérennité du patrimoine et sa valorisation. Toujours avec une démarche environnementale afin de minimiser l'impact de ses chantiers et réduire l'impact carbone des bâtiments. Fort de 1600 collaborateurs engagés, Acorus a enregistré 265 millions d'euros de chiffres d'affaires consolidé en 2022, et continue sa croissance organique, grâce notamment à d'importants marchés gagnés dans le domaine du logement, de l'hôtellerie et du tertiaire, sur l'ensemble du territoire français.